

## mêmes logiques, mêmes combats

# ON SE MOBILISE !

### LOI TRAVAIL, RÉFORMES À L'ÉDUCATION NATIONALE ET PARTICULIÈREMENT *COLLÈGE 2016*

**Un même mépris pour les salarié-e-s et les fonctionnaires**, pour les conditions d'embauches, de travail, pour leur rémunération, leurs attentes et leur professionnalité, pour le dialogue social. Le renvoi au local des conditions et de l'organisation du travail, au motif qu'il faut « s'adapter », fragilise les droits des salariés, les met en concurrence.

En ce qui nous concerne, l'autonomie fait la part belle aux hiérarchies intermédiaires et institutionnalise encore davantage les inégalités entre les établissements scolaires, au détriment des élèves.

### L'ACTION DES PERSONNELS A PERMIS LE DÉGEL DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE

**Il faut maintenant obtenir le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat** subie depuis 2010 et la revalorisation de nos carrières et de nos conditions de travail, qui se sont détériorées (climat dans les établissements, réunionite, hausse des effectifs des classes etc.).

La réforme *collège 2016* ne fera que renforcer les difficultés dans les collèges sans bénéfice pour les élèves.

**NOUS DEMANDONS** à ce que notre travail et notre professionnalité soient **reconnus** : des salaires revalorisés, l'abrogation de *collège 2016* et une autre réforme pour le collège, une nouvelle dynamique pour les lycées en revenant sur les mesures néfastes des réformes Chatel.

**NOUS DEMANDONS** un renforcement des droits des salarié-e-s.  
Le projet de loi El Khomri et ses dispositions régressives doivent être retirés.

# TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 31 MARS